



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026**

Convocation du 25 février 2026  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 5 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le trois mars à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Marie PASCO, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Pierre MONFLIER et Martial COLLET

**POUVOIRS** : Patrick COSSON (donne pouvoir à Annick MOISAN)  
David ROUALEN (donne pouvoir à Anthony DECRETON)

**ABSENTS** : Yann LE GUEDARD (excusé)  
Luc STRIDE (excusé)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Céline PESTEL

**Membres en exercice** : 33

**Présents** : 29

**Votants** : 31

## **DECISIONS MUNICIPALES**

### **N°2026-1116 DECISIONS MUNICIPALES PRISES ENTRE LES 4 ET 19 FEVRIER 2026**

Le conseil municipal **PREND ACTE** des décisions municipales suivantes prises par M. le Maire dans le cadre de sa délégation de missions :

#### **4 FEVRIER 2026**

Signature d'une convention de partenariat avec la ligue de l'enseignement 22 pour l'organisation de la Fête des mots familiers à l'espace Victor Hugo et à l'école Louise Michel de Ploufragan les 18,19 et 20 mai 2026. Le montant total de la prestation s'élève à 800 € T.T.C.

#### **6 FEVRIER 2026**

- Conclusion d'un marché de fourniture d'une autolaveuse et ses accessoires, avec la société GAMA 29 (29490 Guipavas), afin d'assurer l'entretien des salles de sport du complexe du Haut Champ pour un montant de 4 489,86 € H.T., soit 5 387,83 € T.T.C.

- Conclusion d'un marché de fourniture d'une Peugeot 208 électrique d'occasion, avec la société GEMY Automobiles (22000 Saint-Brieuc), pour remplacer le véhicule de service Renault Clio du service environnement, pour un montant de 13 783,76 € T.T.C., y compris les frais annexes d'immatriculation du véhicule et les frais de dossier.

### **10 FEVRIER 2026**

- Signature d'un contrat de cession avec la compagnie Jo Coop Compagnie pour le spectacle « Parce que les vers n'ont pas besoin de pieds pour s'envoler » qui se déroulera le mardi 24 mars 2026 pour les scolaires (4 séances) et mercredi 25 mars pour le tout public (4 séances) dans l'auditorium. Le montant total de prestation s'élève à 1 582,10 € T.T.C.

- Conclusion de la modification n°2 du marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration-réhabilitation globale du site de l'école de la Villette à Ploufragan avec le groupement titulaire représenté par son mandataire, le cabinet ISTOR, pour un montant de 415 € H.T., portant ainsi le montant de la tranche ferme du marché de 56 879,57 € H.T. à 57 294,57 € H.T. Cette modification permettra la réalisation de 5 sondages amiante supplémentaires dans le cadre du renforcement de la charpente de l'école élémentaire : les prélèvements seront effectués par le co-traitant Cabinet Paturel.

- Acceptation du versement de l'indemnité relative aux dommages subis par le camion Renault Trafic immatriculé DV-871-AA, suite au refus de priorité de la part d'un tiers auteur à l'intersection de l'allée du Haut Champ et de la rue de la Grande Métairie ayant occasionné des dégâts sur le véhicule municipal, par notre assureur SMACL d'un montant de 6 019,94 € en remboursement des frais de réparations dans le cadre de notre contrat « flotte automobile ».

### **12 FEVRIER 2026**

- Signature d'un contrat avec Catherine Pouplain pour la mise à disposition de son exposition « La douce aventure » du mardi 3 au mercredi 25 mars 2026 dans la galerie de l'espace Victor Hugo. L'artiste animera également deux ateliers le mercredi 4 mars autour de son exposition : un atelier auprès des élèves des cours d'arts plastiques et un autre à destination du tout public. Le montant total de la prestation s'élève à 1 248 € T.T.C.

- Signature d'un contrat de cession avec la compagnie Alors c'est quoi ? pour un spectacle de théâtre « En avoir ou pas ? » qui se déroulera le vendredi 20 mars 2026 dans l'auditorium. Le montant total de la prestation s'élève à 3 269,80 € T.T.C.

### **16 FEVRIER 2026**

Conclusion d'une modification n°2 du marché de création d'une chaufferie aux granulés de bois pour son lot n°3 « chaufferie » avec le titulaire CEL, corrigeant le montant initial du marché, y compris la prestation supplémentaire éventuelle, en le portant de 111 556,37 € H.T. à 111 556,67 € H.T. Lors de la conclusion du marché, l'acte d'engagement comportait une erreur de report du montant H.T. du marché en sa page 10.

Avec la prise en compte de la modification n°1 du marché notifiée le 9 octobre 2025, le montant total du marché s'élève à ce jour à 114 497,10 € H.T.

### **17 FEVRIER 2026**

- Signature d'un contrat de cession avec l'agence Acoeur Productions pour le spectacle « Emma aime Anne » qui se déroulera le vendredi 6 mars 2026 dans l'auditorium. Le montant total de la prestation s'élève à 3 841,68 € T.T.C.

- Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente de l'immeuble bâti situé 24 rue des Cheminots :

Détails de l'action :

Par délibération du 14 octobre 2025, la ville de Ploufragan a adopté son plan communal des mobilités actives afin de disposer d'un schéma de liaisons cyclables et piétonnes continues, cohérentes, lisibles, confortables et sécurisées sur l'ensemble du territoire communal et en liaison avec les territoires voisins.

Ce plan a permis de dégager une stratégie et un plan d'actions pour mailler le territoire avec un réseau structurant vers les lieux les plus fréquentés et les communes riveraines et un réseau secondaire pour accéder aux commerces et loisirs reliés par un réseau tertiaire.

La maison située 24 rue des Cheminots est à la confluence du réseau structurant reliant Ploufragan à Saint-Brieuc et du réseau secondaire identifiés dans ce plan.

L'implantation de cette maison sur la rue du Carpont est par ailleurs problématique pour les circulations piétonnes (trottoir exigü non conforme aux normes PMR).

Dans ce cadre, l'acquisition de cette parcelle cadastrée section AB n°604 permettra de constituer une réserve foncière dans le but de réaliser, suite à la démolition du bâti, des aménagements piétons et cycles sécurisés.

Désignation du bien et indication de son prix :

Il s'agit d'un immeuble bâti, situé 24 rue des Cheminots (Ploufragan) et appartenant à Mme Béatrice BROBECK demeurant 7a rue de l'Ecole (67250 Merkwiler Pechelbronn) et M. Martial COLLET demeurant 4 Ter, rue de la Marandais (22440 Ploufragan). Ce bien cadastré section AB n°604 est d'une superficie totale de 318 m<sup>2</sup> pour un prix de vente de 120 000 € et 8 000 € de commission d'agence.

La mention de l'avis des services fiscaux :

L'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat n'a pas été sollicité dans la mesure où l'opération projetée n'atteint pas le seuil de 180 000 € défini par arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions immobilières poursuivies par les collectivités publiques.

Le Maire de Ploufragan décide :

Article 1 : le droit de préemption urbain dont dispose la commune de Ploufragan par délégation est exercé à l'occasion de la vente de la propriété sise 24 rue des Cheminots, cadastrée AB n°604, ayant fait l'objet de la déclaration d'intention d'aliéner précitée.

Article 2 : la commune de Ploufragan décide de proposer une offre aux propriétaires, à savoir Mme Béatrice BROBECK et M. Martial COLLET, à hauteur de 120 000 € et 8 000 € de commission d'agence conformément au prix fixé dans la déclaration d'intention d'aliéner précitée.

**19 FEVRIER 2026**

- Conclusion d'un marché public de remplacement de l'éclairage de la salle de gymnastique Ouessant avec l'entreprise SETIB (22000 Saint-Brieuc) pour un montant de 19 767,10 € H.T. (23 720,52 € T.T.C.). La prestation inclut la dépose et le retraitement de l'existant.

- Conclusion, avec l'entreprise BREIZ CLOTURES (22590 Pordic), d'un marché public de fourniture et pose de deux portails à deux vantaux pivotants barreaudés (de 1,95 m de hauteur et 3,5 m de largeur de passage) et d'une clôture rigide double fil (de 143 mètres linéaires de panneaux de clôture de 2,03 m de hauteur) afin de délimiter les zones du complexe sportif du

Haut Champ entre les boulistes et les aires d'évolution des joueurs de football, pour un montant de 17 546 € H.T. (21 055,20 € T.T.C.).

- Conclusion d'un marché public de fourniture et d'installation d'un pont de levage de véhicules jusqu'à 4,5 tonnes, y compris l'épreuve de charge réglementaire de l'équipement, au garage municipal avec l'entreprise LLDA (22000 Saint-Brieuc) pour un montant de 7 707 € H.T. (9 248,40 € T.T.C.).

### Récapitulatif des mouvements de concessions cimetièrre du 09/02 au 19/02/2026

Acte du 09/02/2026 Renouvellement concession 15 ans Groupe F Rang 3 N°112	286,40 €
Acte du 09/02/2026 Renouvellement concession 30 ans Groupe E Rang 3 N°27	572,80 €
Acte du 16/02/2026 Renouvellement concession 10 ans Groupe F 3 <sup>ème</sup> Rang N°100	202,20 €
Acte du 16/02/2026 Renouvellement concession 15 ans Groupe A 7 <sup>ème</sup> Rang N°329	286,40 €
Acte du 19/02/2026 Achat concession 10 ans Ilôt columbarium 15 Face B N°2	511,40 €

**1 347,80 €**

A Ploufragan, le 6 mars 2026

LE MAIRE  
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Céline PESTEL

